



Le 11 décembre 2024

Mme Daphney Colin

Présidente de la Commission de la sécurité publique et conseillère d'arrondissement

Mme Lisa Christensen

Membre de la Commission de la sécurité publique et conseillère de la Ville

M. Abdelhaq Sari

Vice-président de la Commission de la sécurité publique et conseiller de la Ville

M. Marc Doret

Membre de la Commission de la sécurité publique et maire de la Ville de Dorval

Mme Chritina Smith

Vice-présidente de la Commission de la sécurité publique et mairesse de la Ville de Westmount

M. Benoit Gratton

Membre de la Commission de la sécurité publique et conseiller d'arrondissement

M. Younes Boukala

Membre de la Commission de la sécurité publique et conseiller d'arrondissement

M. Peter McQueen

Membre de la Commission de la sécurité publique et conseiller de la Ville

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission de la sécurité publique de Montréal,

Objet : Audience publique sur la question des contrôles policiers de routine et du profilage racial

Nous vous adressons cette lettre aujourd'hui pour exhorter la Ville de Montréal à mettre fin aux contrôles policiers de routine à Montréal en décrétant qu'il est interdit au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) de procéder à ces contrôles. Cette mesure est nécessaire pour atteindre l'objectif d'éradiquer le profilage racial dans tous les services d'application de la loi.

L'ACLIC est une organisation indépendante, nationale et non gouvernementale fondée en 1964 avec le mandat de défendre et de promouvoir les libertés civiles, les droits de la personne et les libertés démocratiques de toutes les personnes vivant au Canada. Notre travail comprend la défense des droits, la recherche et les litiges relatifs au système de justice pénale, au droit à l'égalité, au droit à la protection de la vie privée, et aux libertés fondamentales. Lutter pour la responsabilité démocratique et contre les abus de pouvoir gouvernementaux sont des aspects clés de notre mission.

Depuis plusieurs décennies, l'ACLIC fait partie des chefs de file qui défendent la cause de la lutte contre le profilage racial commis sous toutes ses formes par les organismes d'application de la loi au Canada. L'ACLIC s'est dernièrement opposée vivement aux pratiques de profilage racial des forces de l'ordre, comme partie intervenante à titre conservatoire à une contestation judiciaire du profilage racial au Québec, dans l'affaire *Luamba*¹.

Comme vous le savez sans doute, le 23 octobre 2024, la Cour d'appel du Québec a confirmé à l'unanimité la décision historique de la Cour supérieure de 2022 qui déclarait que le pouvoir des services de police de procéder à des contrôles routiers arbitraires et sans soupçon était discriminatoire et inconstitutionnel. La Cour a conclu que ces pratiques discriminatoires violent le droit à la protection contre les détentions arbitraires (article 9) et le droit à l'égalité (article 15) et que ces violations n'étaient pas justifiées par l'application de l'article premier. Ce faisant, les tribunaux ont reconnu que

¹ *Procureur général du Québec c. Luamba*, 2024 QCCA 1387, <https://canlii.ca/t/k7gbc>

ces contrôles n'avaient rien d'aléatoire étant donné qu'un nombre disproportionné de conducteurs arrêtés en vertu de ce pouvoir étaient noirs, autochtones ou arabes. Les tribunaux ont reconnu les préjudices causés par le profilage racial et ont conclu que les pratiques policières qui contribuent au profilage racial sont inconstitutionnelles. **Tout comme les contrôles routiers en l'absence de tout soupçon, les contrôles de routine** sont arbitraires, effectués sans le moindre soupçon raisonnable et sans aucun lien avec une enquête policière. C'est une pratique arbitraire qui n'améliore pas la sécurité publique, mais qui porte atteinte de manière disproportionnée aux personnes noires, autochtones, arabes et membres des autres groupes racisés. En outre, les contrôles de routine renforcent les perceptions négatives à l'égard de la police et conduisent le public à douter de la légitimité de la police². Il est grand temps de mettre fin à la pratique discriminatoire des contrôles de routine.

Le SPVM est loin d'être le seul service de police confronté au défi de l'éradication du profilage racial. Un rapport récent de la Commission ontarienne des droits de la personne sur le racisme envers les personnes noires au sein du Service de police de Toronto³ a confirmé ce que nous savons depuis des décennies – les personnes noires sont largement surreprésentées dans les interactions avec la police et, plus précisément, dans les **contrôles de routine**, les accusations, les arrestations et le recours à la force.

Alors que les services de police et les gouvernements de partout au pays débattent des meilleures mesures à prendre pour contrer le profilage racial, une chose est claire – la pratique des contrôles de routine qui contribue directement à la discrimination et au profilage racial dans les interactions de la police avec les communautés doit prendre fin. Bien que nous sachions qu'une simple interdiction ne suffira pas à éradiquer complètement la pratique des contrôles de routine, c'est un élément important, propice à la création d'une culture d'interactions respectueuses entre les organismes d'application de la loi et le public qui promeut la dignité et les droits des communautés noires, autochtones et racisées.

L'ACLC exhorte la Ville de Montréal à prendre toutes les mesures nécessaires pour interdire à ses services d'application de la loi, y compris au SPVM, de procéder à des contrôles de routine.

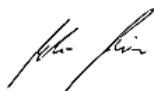
Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission de la sécurité publique, l'assurance de notre haute considération.



Anaïs Bussières McNicoll
Directrice, Programme de défense des
libertés fondamentales
Association canadienne des libertés civiles



Harini Sivalingam, directrice,
Programme d'égalité
Association canadienne des libertés civiles



Shakir Rahim
Directeur, Programme de justice pénale
Association canadienne des libertés civiles

² Doob, A. N. and Gartner R. Understanding the Impact of Police Stops (17 janvier 2017) : <https://www.crimsl.utoronto.ca/sites/crimsl.utoronto.ca/files/DoobGartnerPoliceStopsReport-17Jan2017r.pdf>

³ Ontario Human Rights Commission. De l'impact à l'action : Rapport final sur le racisme envers les personnes noires par le service de police de Toronto (décembre 2023) : <https://www3.ohrc.on.ca/fr/book/export/html/33461>